

# Étude : Les programmes d'études postsecondaires courts ou les crédits hors programme sont-ils utiles pour les travailleurs qui ont récemment perdu leur emploi?

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le mercredi 23 novembre 2022

---

Les personnes qui perdent leur emploi en subissent souvent les répercussions financières pendant plusieurs années. Une façon de composer avec la perte d'un emploi est de retourner aux études avant de réintégrer le marché du travail. Cependant, en raison de leurs responsabilités financières, les travailleurs ayant perdu leur emploi peuvent avoir peu de temps à consacrer à un réinvestissement personnel. L'évaluation des coûts liés à un retour aux études par rapport aux avantages potentiels d'une telle démarche est un exercice important à entreprendre après une mise à pied.

Une nouvelle étude de Statistique Canada, intitulée « [Les programmes d'études postsecondaires courts ou les crédits hors programme sont-ils utiles pour les travailleurs qui ont récemment perdu leur emploi?](#) », vise à jeter un éclairage sur cet enjeu, en s'intéressant à la mesure dans laquelle les travailleurs ayant perdu leur emploi ont connu une croissance relativement importante de leurs gains après avoir adopté diverses stratégies éducatives suivant leur perte d'emploi. Pour ce faire, l'étude utilise des données administratives et les données du Recensement de la population pour se concentrer sur les personnes qui ont perdu leur emploi dans la période allant de 2010 à 2014 et suivre leur cheminement durant la période commençant sept ans avant leur mise à pied et se terminant cinq ans après celle-ci. L'étude permet de suivre les activités éducatives dans pratiquement tous les établissements d'enseignement postsecondaire publics au Canada.

## **L'obtention d'un certificat ou d'un diplôme d'études collégiales ou d'un cégep est associée à une plus forte croissance des gains après une perte d'emploi**

Les personnes qui ont obtenu un certificat d'un collège ou d'un cégep (généralement un engagement d'un an) peu après la perte de leur emploi ont vu leurs gains annuels moyens augmenter de plus de 7 000 \$, passant de 35 900 \$ un an avant leur mise à pied à 43 100 \$ cinq ans après celle-ci (tous les chiffres sont exprimés en dollars de 2019).

De manière similaire, les personnes qui ont obtenu un diplôme d'études collégiales ou d'un cégep (généralement un engagement de deux ou trois ans) ont vu leurs gains annuels augmenter de près de 10 000 \$ en moyenne au cours de la même période, passant de 34 200 \$ à 43 800 \$. En revanche, les travailleurs ayant perdu leur emploi qui ont obtenu une microcertification, qui correspond à un programme plus court que celui d'un certificat ou d'un diplôme, ont enregistré une augmentation relativement faible de leurs gains, soit d'environ 1 300 \$.

La croissance des gains des travailleurs ayant perdu leur emploi qui ont obtenu une microcertification était un peu plus faible que celle enregistrée pour les travailleurs ayant perdu leur emploi qui ne sont pas retournés aux études. Ce groupe de travailleurs ont vu leurs gains annuels moyens augmenter d'environ 2 400 \$, passant de 48 700 \$ un an avant leur mise à pied à 51 100 \$ cinq ans après celle-ci.

Généralement, tous les résultats de l'étude sont maintenus après avoir pris en compte l'influence d'autres facteurs, y compris les différences sur le plan des caractéristiques personnelles, des caractéristiques de l'emploi, des niveaux de rémunération et des taux de croissance des gains observés dans les divers groupes de travailleurs ayant perdu leur emploi avant leur perte d'emploi.



---

## **Les diplômés de programmes en science, en technologie, en génie et en mathématiques ainsi qu'en santé ont connu la croissance des gains la plus rapide après leur perte d'emploi**

Parmi les personnes qui ont obtenu un diplôme d'un programme court (microcertification, certificat ou diplôme) à la suite d'une perte d'emploi, celles qui ont étudié dans les domaines liés à la science, à la technologie, au génie et aux mathématiques (STGM) ou à la santé ont enregistré une croissance beaucoup plus rapide de leurs gains que les autres diplômés.

Les travailleurs ayant perdu leur emploi qui ont obtenu leur diplôme d'un programme court d'études en STGM ou liées à la santé ont vu leurs gains annuels moyens augmenter de près de 12 000 \$, passant de 36 100 \$ un an avant la mise à pied à 47 700 \$ cinq ans après celle-ci.

En revanche, les diplômés de programmes courts dans d'autres disciplines ont enregistré une augmentation d'environ 3 000 \$ de leurs gains moyens pendant la période observée, soit légèrement supérieure à la croissance observée par les personnes qui ne sont pas retournées aux études (+2 400 \$).

## **L'inscription aux études sans l'obtention de titre scolaire du niveau postsecondaire n'est pas associée à une augmentation des gains à la suite d'une perte d'emploi**

De nombreux travailleurs ayant perdu leur emploi qui ont choisi de retourner aux études n'ont pas terminé leur programme ou se sont engagés dans des démarches plus modestes au départ, comme l'obtention de crédits hors programme (non liés à un programme ou à un titre scolaire), une formation sur les compétences de base ou une mise à niveau des études secondaires. Cette décision peut être liée aux responsabilités financières immédiates qui ont persisté après la perte de l'emploi.

Les travailleurs ayant perdu leur emploi qui ont opté pour ces stratégies n'ont pas connu une croissance des gains plus prononcée que celle observée chez les travailleurs ayant perdu leur emploi qui ne sont pas retournés aux études. En fait, les personnes qui sont retournées aux études pour suivre une formation sur les compétences de base ou une mise à niveau des études secondaires ont enregistré une baisse de leurs gains dans la période commençant un an avant leur mise à pied et se terminant cinq ans après celle-ci. Une telle baisse pourrait refléter des déficits sur le plan des compétences qu'ont connus les membres de ce groupe au moment de leur réintégration du marché du travail, un facteur qui ne pouvait pas être pris en compte dans l'étude.

## **Le retour aux études n'est pas une stratégie courante après la perte d'un emploi**

Malgré les avantages économiques potentiels liés au retour aux études après la perte d'un emploi, une majorité de travailleurs ayant perdu leur emploi n'ont pas adopté cette stratégie. Une récente étude de Statistique Canada a révélé que [4,0 % des travailleurs qui ont perdu leur emploi pendant la récession de 2009 sont retournés aux études cette année-là, comparativement à 1,9 % des autres travailleurs](#). En 2018, les différences persistent : 14,1 % des travailleurs ayant perdu leur emploi étaient retournés aux études à ce moment-là, comparativement à 9,8 % des autres.

Bien qu'on ne connaisse pas les raisons pour lesquelles les taux d'inscription aux études des travailleurs ayant récemment perdu leur emploi ne sont pas très élevés malgré les avantages de suivre certains programmes, il est possible que les dépenses courantes et la nécessité de s'occuper de personnes à charge constituent pour certains des obstacles au retour aux études.

Pour obtenir plus de renseignements sur d'autres articles publiés aujourd'hui, veuillez consulter le communiqué intitulé « [Rapports économiques et sociaux, novembre 2022](#) ».

---

L'étude intitulée « [Les programmes d'études postsecondaires courts ou les crédits hors programme sont-ils utiles pour les travailleurs qui ont récemment perdu leur emploi?](#) » est maintenant accessible dans le numéro en ligne de novembre 2022 des *Rapports économiques et sociaux*, vol. 2, no 11 ([36280001](#)) au catalogue).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias ([statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca)).